

ATELIER EN LIGNE MYLENE - Avril 2012

<http://www.blog10petitsdoigts.fr/>

Matériel à prévoir :

- 1 carton ondulé 30*30 cm
- File Folder 3 parties, avec onglets [3 morceaux de 28,5*22 à plier sur la largeur à 14,5, mettre 3 onglets de façon décalés, sur chaque file folder ; ceux dans le kit, dépassent de 1cm et font , chacun , 6cm de haut]
- Etiquettes Bo Bunny, 27 dies [étiquettes de tailles différentes]
- Arbre bulles en bois [une décoration bois]
- Ruban organza 1 m, et ficelle 2m50
- 1 feuille 30*30 imprimée assortie aux étiquettes
- 1 feuille 30*30 imprimée de différentes bandes [essayer de prévoir un papier de ce style là, pour avoir plein de motifs différents]
- ½ bazill gris [½ bazill assorti à vos papiers]
- ½ bazill blanc [½ bazill d'une autre couleur]
- 7 oeillets, perles de pluie, 5 moyens brads turquoises, 5 petits brads rouges

La liste des photos que vous pourrez mettre dans votre album ...

- 4 photos de 13*18 les grandes photos sont à l'honneur !!!
- 6 de 8*6
- 3 de 6*6
- 3 de 6*8
- 2 de 13*13
- 1 de 13*9,5
- 1 de 13*10

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

Bonsoir à toutes (tous ???)

je suis super heureuse de vous retrouver ce soir, pour un nouvel atelier en ligne, ça faisait hyper longtemps !

Je vous propose donc un album file folder (c'est à dire en 3 parties), une petite photo :



Toutes les mesures sont en largeur * hauteur

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

A- La couverture :

Découper dans le carton ondulé 1 morceau de 30,5*23

Plier sur la largeur à 14,6 – 15,9 – 30,5

Sur la tranche de 1,3cm , mettre 1 oeillet à 3cm du haut, et un autre à 3cm du bas. 



Prendre la grande étiquette rouge (8*17), fixer l'étiquette « titre » (11.5*3.5) avec un brad turquoise à 5,5cm du bas.
prendre 35cm de ruban rouge, et le scotcher derrière l'étiquette en regard de l'étiquette titre.

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



Coller l'ensemble sur la couverture, en le centrant sur la hauteur, et à 1cm du bord droit. Glisser la fleur verte (diamètre 7cm), dans le coin gauche, et coller l'arbre en bois en bas de l'étiquette rouge. Coller 3 ronds (dans le paquet étiquette) (diamètre 1.5cm), en bas à gauche.

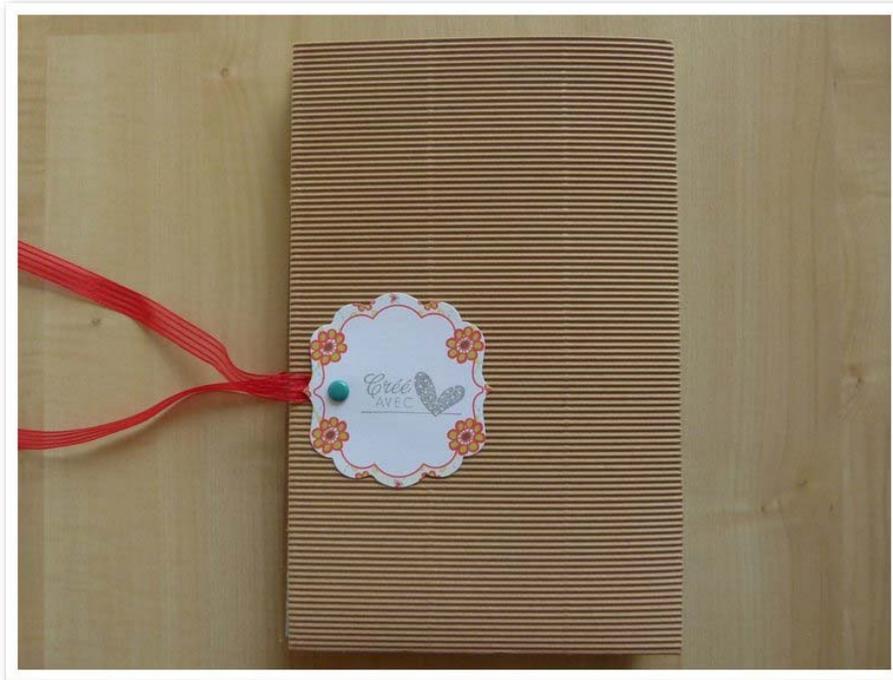
Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



B- La 4eme de couverture :

Prendre 35cm de ruban, l'étiquette blanche / fleurs (7*7); scotcher le ruban sous l'étiquette, mettre un brad turquoise, coller l'ensemble à 10cm du bas (le ruban doit se situer à la même hauteur que celui sur la couverture)



et l'ensemble couverture ouvert :



C- L'intérieur de la couverture :

Dans le papier « Alora Bubbles », découper un morceau de 14*22,5.

Découper une bande de 14*1,5 dans le carton ondulé, fixer cette bande de part et d'autre par des brads rouges à 8cm du bas, sur le papier bubbles.

Coller l'ensemble sur le fond Kraft.

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



Prendre l'étiquette carrée 12*12, tamponner un titre, et mettre un oeillet dans le coin en haut à gauche .

Prendre l'étiquette rectangulaire 12*15, coller une photo 8*6 au milieu, et faire un trou avec la crop a dile dans le coin

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

en haut à gauche.



Découper dans le bazill gris, un morceau de 12*15, tamponner à l'encre blanche des fleurs, un texte, et coller une photo 8*6 en haut à droite ; Faire également le trou en haut à gauche.

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

Prendre 15cm de ficelle, et attacher les 3 étiquettes ensemble. Glisser l'ensemble sous la bande Kraft. Coller sur la bande Kraft ondulé, un rond (diamètre 1.7cm).

D- L'intérieur de la 4ème de couverture.

Découper dans le même papier une bande de 14*30,5, la plier sur la hauteur à 22,5.

Prendre l'étiquette oiseau (7.5*7.5), mettre un brad bleu en haut à gauche de l'étiquette, et passer les ailettes sous le papier bubbles, à 10cm du haut et à 2,5cm à gauche. L'étiquette doit pivoter à 360°, et sert de flipette, pour fermer la cachette .

Coller l'ensemble sur le fond kraft.

Dans le papier « Alora Wish », découper des bandes pour décorer .

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



On attaque les file folder ! Attention, vous commencez par faire l'intérieur !!!

E- Les Files folder :

Le premier :

décoration de l'intérieur :

découper une bande « make a wish » de 28,5x8 de ht. Coller sur toute la largeur à droite, arrivé à la pliure du file folder, donner un coup de plioir sur la bande « make a wish », puis coller la bande uniquement en bas, et à gauche, pour réaliser ainsi une pochette. Mettre un brad turquoise, à gauche, au milieu de la bande rayée. Glisser dans l'ouverture de la pochette 4 tags :

2 en bazill blanc de 7*9 ; 1 en bazill gris ; et un en kraft ondulé de 6*20. Biseauter les angles sur 2cm de haut et

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

1,5cm de large.

Poser un oeillet en haut de chaque tag, centré sur la largeur et à 1cm du haut.

Dans chaque tag, passer 10cm de ruban, ou 15cm de ficelle et une étiquette (7.5*3 et fleur de diamètre 4.5cm) pour 2 d'entre eux. Faire un trait en pointillé au stylo gel blanc le long de l'onglet.



Faire sur la pliure ,à 2,5cm en haut et en bas un petit trou, passer 70cm de ficelle

Devant :

mettre une photo 13*18 ; glisser 2 petites chutes de 1*2,5 et 2*2,5 sous la photo. Coller 2 petites perles de part et d'autre. Faire un trait en pointillé au stylo gel blanc, découper le mot Dream et le coller dans l'onglet.

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



Derrière :

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales. Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

Coller une photo 13*18, et mettre de part et d'autre une chute de papier bubbles 1*2,5, coller en haut et en bas une petite perle blanche.



Le deuxième file folder :

L'intérieur :

côté gauche :

Faire un trait en pointillé le long de l'onglet.

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

En partant du haut, mettre 2 photos côte à côte à 7mm du haut.

Juste en dessous, coller la bande volute de 13,5*2,3 (arrondir les angles)

en dessous, une bande avec les nichoirs de 13,5*2,7, arrondir les angles.

Puis tamponner un texte à l'encre blanche, en dessous.

Et finir par l'étiquette rayée de 3,6cm de haut.

Côté droit :

coller l'étiquette rouge de 12*8 (à la même hauteur que les photos côté gauche), puis en son centre, l'étiquette oiseau (7.5*3).

Mettre en dessous une photo 13*13

Faire sur la pliure, à 2,5cm en haut et en bas un petit trou, passer 70cm de ficelle .



Devant :

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

Faire un trait en pointillé le long de l'onglet.

Coller la grande étiquette bleue (10*20), centrée sur la hauteur. Faire un trait pointillé à la gauche de l'étiquette.

Mettre un morceau de papier bubbles à 3cm du bas, dans la continuité de l'autre (arrière du 1er file folder).

Découper un petit nichoir, le mettre sur de la mousse 3D, coller quelques décors, tamponner une phrase sur du bazill blanc, mettre une petite perle pour décorer. Découper le mot « Wish », le coller dans l'onglet.



Derrière :

coller une photo 13*18, ainsi qu'une chute de papier bubbles de 2*2,5, et des perles blanches de part et d'autre.

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



Le 3eme file folder :

Interieur :

Tamponner en haut à gauche un texte.

Découper sur 7cm de haut, la bande comprenant « you need is love », sur 28,5cm de long. Couper cette bande à 14,4 pour le côté gauche (le côté droit fera 14,1 ... c'est mathématique !!!).

Découper 2 morceaux de bazill gris 4,2*14 ; les plier en 2 sur la hauteur. Coller une bande grise , en la centrant sur la largeur, au ras de la pliure, le bazill gris dépasse un peu en bas ; faire ceci sur les 2 morceaux de la bande « you need is love ».

Coller l'autre morceau de bazill sur le fond, , à 2cm du haut.

Tracer un trait pointillé tout autour de l'onglet, ainsi qu'à l'intérieur.

Découper le nichoir (étiquette 5.5*6.5), mettre un brad dans la fenêtre en bas à gauche, et le fixer sur le kraft à 6cm gauche, et 10,5cm du haut .

Faire de même de l'autre côté : fixer l'étiquette oiseau (5.5*4) avec 1 petit brad rouge, à fixer sur le kraft à 9,5cm du

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

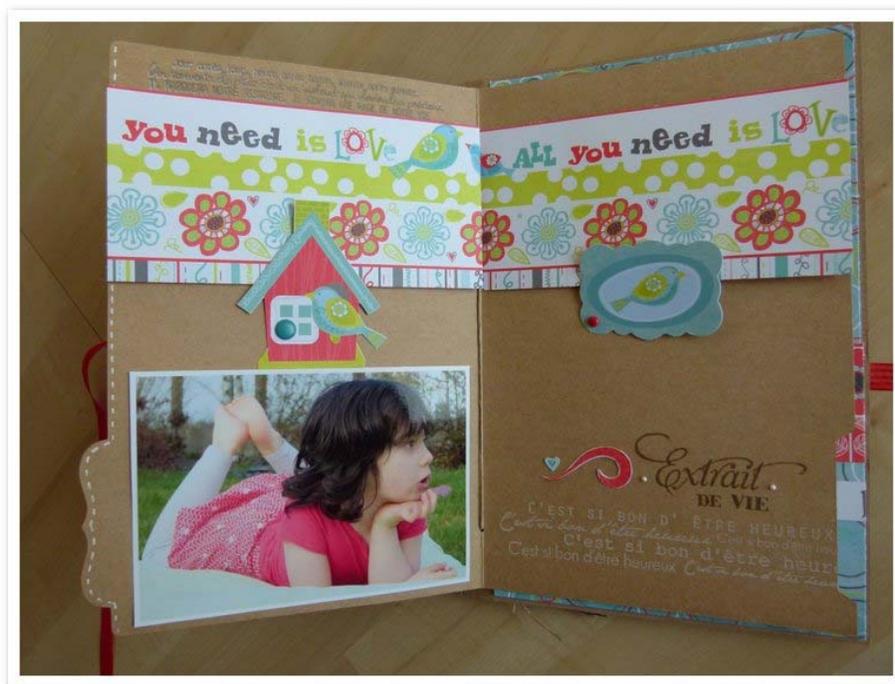
Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).

bord droit, et 10,5cm du haut.

Ces étiquettes servent de flipettes, et donc pivotent à 360°. Dessous, coller de façon symétrique 4 photos 8*6, découper 4 volutes, un oiseau, et une petite bande rayée (7*1)

En dessous, à droite, tamponner et décorer.

coller la photo du bas, à gauche, après avoir réalisé le devant du file folder, parce qu'il va falloir cacher les brads !!!



Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



Faire sur la pliure ,à 2,5cm en haut et en bas un petit trou, passer 70cm de ficelle .

Devant :

Découper une bande de 2,5*22 dans le papier bubbles, la coller à 0,5cm du côté gauche. Puis coller une bande de 1,3*22 de ronds bleus sur fond vert anis, à 0,5cm de l'autre. Tracer des traits pointillés entre chaque bande, et marquer, comme les autres, l'onglet. Découper le mot "Love", le coller dans l'onglet. Coller l'étiquette (13.5*9.5), avec 2 petits brads rouges à 7,5cm du bas (emplacement des brads).

Tamponner un titre sur l'étiquette.

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



Derrière :

coller une photo 13*18, ainsi qu'une chute de papier bubbles de 2*2,5, et des perles blanches de part et d'autre.



F- Montage de l'album :

Réunir les 3 brins de ficelle du haut, et les passer dans l'oeillet ... du haut !

Réunir les 3 brins de ficelle du bas, et les passer dans l'oeillet ... du bas !!!

Faire un double nœud à mi-distance des oeillets, bien serrer (pas trop quand même !), tresser les liens 2 à 2, finir par un double nœud.

Fermer l'album grâce au ruban rouge.

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).



Cette album est maintenant terminé, j'espère que la soirée vous a plu, ainsi que l'album !
N'hésitez pas à nous montrer vos albums, et à poser vos questions si vous en avez !

Je vous souhaite une bonne nuit et ... à bientôt !

THE END !

Ce tutoriel a été réalisé par Mylène, pour la Fée du Scrap. Usage prisé exclusif. Ne pas utiliser à des fins commerciales.

Attention pour rappel : " Le code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorise (aux termes des alinéas 2 & 3 de l'article L-122-5) que les « copies » ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ou commerciale, et que "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite » (alinéa 1er de l'article L-122-4: Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal).